

le développement social, notamment le thème des pratiques commerciales conformes à l'éthique. Cette séance a attiré une cinquantaine de participants parmi lesquels se trouvaient des ONG nationales et d'importants investisseurs canadiens. Le groupe de travail a dressé une liste concrète et pratique de recommandations à l'intention des investisseurs canadiens actuels et potentiels. Une deuxième séance a permis au personnel de l'ambassade de présenter au groupe les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ainsi que le Code international d'éthique à l'intention des entreprises canadiennes élaboré par Nexen.

Le deuxième forum des gens d'affaires Canada-Colombie aura lieu en Colombie au début de 200 et le groupe de travail sur le développement social sera inscrit au programme. Des événements de ce genre garantissent que les investisseurs canadiens sont mieux renseignés sur les dimensions politiques, environnementales, sociales et des droits de la personne des activités commerciales sur le difficile marché colombien.

S'agissant de la participation aux transactions, Exportation et développement Canada effectue une analyse des risques qui porte à la fois sur les risques dans le pays et les risques relatifs aux projets, y compris les incidences sur le plan des droits de la personne et autres aspects sociaux des projets. Lorsque l'analyse détermine qu'il faut surveiller un projet, EDC demande au commanditaire de présenter des rapports de contrôle tant qu'EDC lui accorde un appui. L'analyse du risque à l'échelle du pays effectuée par EDC porte sur des facteurs comme les inégalités socio-économiques, l'existence d'institutions ou de moyens qui permettent un règlement pacifique des griefs et l'existence de la violence politique persistante comme moyen d'expression politique. Dans le passé, l'examen de ces facteurs et d'autres éléments connexes ont amené EDC à refuser des transactions à cause des risques environnementaux et sociaux potentiels. Récemment, EDC et le MAECI ont pris des mesures afin que l'échange d'information se fasse plus rapidement et de façon plus systématique, afin de permettre à EDC de disposer d'une information plus complète sur l'évolution de la situation des droits de la personne. EDC collabore en outre avec le MAECI afin que ses activités de crédit à l'exportation tiennent bien compte des incidences des engagements internationaux du Canada en matière de droits de la personne.

EDC intervient auprès des entreprises canadiennes pour les encourager à adopter les pratiques exemplaires en matière de responsabilité sociale, notamment en s'entretenant directement avec les exportateurs et les ONG et lors des ateliers sur l'intégrité qu'elle a organisés au Canada. Ces ateliers visent à renseigner les entreprises canadiennes sur son Code de conduite, les exigences que lui imposent la loi pour l'examen environnemental d'un projet, sa prise en considération des incidences sociales lorsqu'elle évalue un projet, sa Politique de divulgation, ainsi que la législation adoptée par le Canada pour lutter contre la corruption et le terrorisme. Selon sa Politique de divulgation, EDC publie régulièrement des rapports sur ses activités globales ainsi que des renseignements sur des